

Virmaître, Charles (1835-19..). Paris oublié. 1886.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

VI

La Courtille. — Masques et Chienlits. — Folies-Belleville. — Mathorel, Flourens et Vermorel. — Le Bouquet du Commissaire. — Désiré Cabas. — Embrasse-moi, mon Ange. — La Chique pectorale. — Trouillou, dit Joli Cœur. — Le Vol, c'est la revendication du Droit. — La Sueur du Peuple. — Nini la Duchesse. — Le Bal Favié.

C'est à peine si les vieux Parisiens se rappellent la descente de LA COURTILLE: Pendant de longues années, au sortir des plus fameux bals de Paris: l'Opéra, le Prado, Bullier, Pilodó, l'usage voulait, afin d'enterrer dignement le carnaval, que les masques se réunissent par groupes et allassent finir leur nuit dans les bals crapuleux et dans les guinguettes puantes de *la Courtille*.

La Courtille était située au haut du faubourg du Temple, et commençait immédiatement une fois la barrière de Belleville franchie.

La grande voie qui conduit aux Prés-Saint-Gervais et au célèbre village des Lilas, se nommait la rue de Paris; les chienlits, débardeurs, titis, mousquetaires, chicards, dieux de l'Olympe et pioupious grotesques, venus là de tous les points de Paris, à pied, crottés comme des barbets, à moitié abrutis, se répandaient dans les cabarets, à droite et à gauche de la rue de Paris : à *la Vieilleuse*, au *Pot-Brun*, au *Grand Vainqueur* et s'achevaient avec du vin bleu, du punch à l'eau-de-vie de betterave, sucré avec de la mélasse, ou à coups de demi-setiers de marc, ingurgités dans d'épais verres gras, égueulés, lavés seulement par les lèvres des buveurs, les coudes appuyés sur des tables en bois blanc, qui conservaient les odeurs condensées de tous les liquides et de toutes les sauces, que les ivrognes répandaient sur elles chaque soir.

Les huppés, les rupins, arrivaient en voiture découverte, en longue file, bravant la pluie, le vent, la neige ou la grêle; les hommes, la chemise fripée, la cravate de travers, le chapeau bossué en accordéon; les femmes, décolletées, les épaules bleuies, grelottantes malgré leurs fourrures, les cheveux en désordre, le visage flétri, sur lequel le rouge et le blanc creusaient des sillons livides, ils se rendaient au *Point du Jour*, à *la Pèlerine*, chez *Le Père Desnoyers*. Le champagne remplaçait le vin bleu; les truffes, les pommes de terre frites; les soles normandes, les moules nature (l'huître du

prolétaire), mais ce n'était pas plus propre pour cela ; si le langage différait, l'orgie était la même, aussi dégoûtante.

Quelques-uns, plus infatigables, allaient danser sous l'œil paternel de l'impassible municipal, au bal *Favié* ou aux *Folies-Belleville*, le pas du hareng saur en détresse, sur l'air du docteur *Isambard*, puis le jour arrivait, perçant à grand'peine le brouillard glacé de février ou de mars ; alors tous les chienlits, hommes du monde, ou populo, sortaient des bals et des cabarets et la *Descente de la Courtille* commençait.

Les gens à pied engueulaient les gens en voiture ; ceux-ci ripostaient en jetant à tort et à travers des poignées de farine, des dragées en plâtre, des pommes cuites ou des oranges, et répondaient par des injures grossières.

Un amour en maillot rose, maculé de graisse et de vin, tenant ses ailes sous son bras, chaussé de socques, descendait philosophiquement la rue, accompagné d'un arlequin qui, au lieu de la batte traditionnelle, portait un immense parapluie de calicot jaune. Une laitière, qui avait perdu ses souliers de satin blanc, piétinait sur ses bas dans la boue, accrochée au bras d'un gigantesque garçon boucher, déguisé en hercule ; c'était un mélémélo incroyable ; les cris assourdissants se croisaient de toutes parts, des fenêtres, de la rue, du trottoir ; les sonneurs de trompe entonnaient